

## Notes explicatives de la Directrice générale – Séance 26 novembre 2024

### **1. Procès-verbal de la séance précédente ; approbation**

Proposition : approuver le PV de la séance précédente du 07/11/2024

### **2. CPAS – Modification budgétaire ordinaire n°1/2024 -service ordinaire ; approbation**

Approbation de la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2024 – service ordinaire du CPAS

	SELON LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION		
	Recettes 1	Dépenses 2	Solde 3
D'après le budget initial ou la précédente modification	1.038.717,87	1.038.717,87	0,00
Augmentation de crédit (+)	140.126,44	161.027,40	-20.900,96
Diminution de crédit (+)	-22.970,38	-43.871,34	20.900,96
Nouveau résultat	1.155.873,93	1.155.873,93	0,00

Proposition : approuver la MB1/2024 service ordinaire

### **3. Octroi d'une allocation de fin d'année - exercice 2024 :**

- **Personnel communal ; décision**
- **Membres du Collège Communal ; décision**

Le Conseil Communal doit décider d'octroyer une prime de fin d'année 2024 au personnel communal et aux mandataires communaux. Le calcul s'effectue suivant les règles en vigueur et les montants prévus dans la circulaire du Service Public Fédéral du Personnel et Organisation pour le personnel communal et l'Arrêté du Gouvernement Wallon pour les mandataires communaux.

Proposition : Octroi d'une allocation de fin d'année pour l'année 2024 pour le personnel communal et les mandataires communaux.

#### **4. Règlements complémentaires de roulage – diverses mesures de circulation routières dans l'entité ; décisions**

- Création de zones d'évitement striées à la Rue Couture du Moulin à Russeignies
- Le conseil communal du 06.11.23 avait décidé déplacer la zone d'évitement de la chaussée de Renaix et de modifier la zone d'agglomération à Russeignies suite à la construction d'une nouvelle habitation. Etant donné la proximité du radar à cet endroit, il est proposé d'abroger cette mesure.
- Création d'une nouvelle zone d'évitement dans le virage au carrefour de la rue Couture du Moulin, rue Labroye et Place de Russeignies (zone dangereuse)

Proposition : approuver les modifications des règlements complémentaires de roulage susvisés.

#### **5. Rénovation énergétique des bâtiments communaux – Déclaration d'absence de conflits d'intérêts**

Dans le cadre de la procédure de marché européen relative à la rénovation énergétique des bâtiments pour laquelle notre administration communale a obtenu d'importants subsides, il y a lieu de faire signer une déclaration d'Absence de Conflits d'Intérêts aux conseillers communaux qui ont validés le cahier spécial des charges.

**Fait à Mont de l'Enclus, le 18 novembre 2024**

**BAUSIER A.**  
**Directrice générale,**

